



Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale d'Auvergne-Rhône-Alpes

Réunion du Groupe de travail sur la prévention de la dépendance des personnes âgées

Lundi 4 juillet 2016 – 10h00 – 12h00 - DRJSCS – Salle 204

Participants

Agence régionale de la santé d'Auvergne	Marie-Laure RONGÈRE
Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail	Fabienne PLOTON
Conseil départemental de l'Allier	David BARAGOIN
Conseil départemental du Puy-de-Dôme	Anne-Marie BALADIER Madou BRIFFOND Véronique MARTIN SAINT LÉON
Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Auvergne-Rhône-Alpes	Marguerite DUPÉCHOT Laurence CASTET
Observatoire régional de la santé d'Auvergne	Sylvie MAQUINGHEN Laure VAISSADE
Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité	Corinne PRAZNOCZY
Direction régionale du service du contrôle médical d'Auvergne	Gaëlle CAUVIN
Conseil départemental du Cantal	Michel LAFLORENCIE
Conseil départemental de la Haute-Loire	Matthieu BOYER
URIOPSS	Vanessa MAISONROUGE

Ordre du jour

- Contexte
- Recensement des besoins des partenaires
- Détermination d'orientations de travail

Contexte (Cf. diaporama joint)

Laure VAISSADE, coordinatrice de la PFoss, rappelle que le groupe de travail PFoss sur la prévention de la dépendance des personnes âgées s'est constitué en 2015, suite à un engagement pris par le comité de pilotage de la PFoss le 16 décembre 2014 d'initier un travail sur ce thème.

Un recueil des enjeux et des attentes des partenaires sur le thème de la prévention de la perte d'autonomie a été réalisé en mai 2015. Réuni le 24 septembre 2015, le groupe a identifié des pistes de travail prioritaires. Toutefois, le projet de Loi d'adaptation de la société au vieillissement a fait naître de nouveaux besoins chez certains partenaires.

La réunion du 4 juillet 2016 a donc pour objectif de redéfinir les axes de travail du groupe PFoss à la lumière des nouveaux besoins exprimés et de l'expérience de la préfiguration de la conférence des financeurs (CDF) réalisée dans certains départements.

La PFoss doit être vue comme un facilitateur pour mener un travail collaboratif qui devrait produire une méthode ou des résultats qui pourront être utiles à l'ensemble des partenaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes : conseils départementaux, Carsat, ARS, MSA, DRJSCS...

Recensement des besoins des partenaires

Un tour de table est réalisé pour que les partenaires précisent leurs besoins sur le thème de la prévention de la dépendance des personnes âgées.

➤ Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Anne-Marie BALADIER évoque la préfiguration de la conférence des financeurs dans son département. Cette instance, présidée par le Conseil départemental, réunit les acteurs suivants : ARS, Carsat, MSA, RSI, Anah et Mutualité française. Un diagnostic départemental réalisé en interne a été proposé à la Conférence des financeurs (CDF) en fin d'année 2015 ainsi qu'à la CNSA. Un recensement des actions de prévention sur le territoire a également été réalisé en partenariat avec les Clic, la Mutualité et l'Arsept. Des actions de prévention autour de l'habitat ont d'ores et déjà été développées dans le Puy-de-Dôme ainsi qu'un accompagnement par un ergothérapeute à titre expérimental.

L'installation officielle de la conférence des financeurs avec une consolidation juridique est prévue en 2016. La CDF a vocation à développer des politiques de prévention, c'est-à-dire des actions de prévention pour lesquelles une ingénierie et des acteurs sont nécessaires. Toutefois, dans des échéances contraintes, il peut être complexe de trouver des acteurs qui répondent aux appels à projets. Une autre difficulté sera de faire en sorte que les actions de prévention déployées soient conformes aux attentes de la CNSA.

Madou BRIFFOND précise qu'un outil numérique (une plate-forme) est en cours de développement, avec pour objectif de recenser toutes les actions de prévention, l'idée étant d'être collaboratif et de ne pas reproduire Oscar. L'accès à cette plate-forme sera ouvert au grand public. Les porteurs d'action eux-mêmes pourront intégrer des informations sur leurs actions. Les porteurs d'action recensés sur Oscar seront contactés. L'idée est de créer un « outil » communicable et interactif pour créer un réseau départemental des porteurs de projets d'action de prévention. Cette plate-forme permettra également d'identifier les zones blanches dépourvues d'offre de prévention.

Véronique MARTIN SAINT LEON participe à la réunion au titre de sa mission Maintien à domicile des personnes vulnérables. Elle accompagne l'ensemble des projets menés par la DGSAS sur ce thème.

➤ Carsat

Par rapport aux premiers échanges du groupe de travail PFoss où un besoin de connaissance de la population âgée avait été exprimé, il semble, selon Fabienne PLOTON, que désormais suffisamment d'éléments existent pour caractériser la population des personnes âgées. Il manquerait plutôt des éléments qualitatifs pour mieux comprendre les freins à s'engager dans des actions de prévention. La question essentielle est de savoir si les actions de prévention développées répondent vraiment à ceux qui en ont le plus besoin.

Certains partenaires du groupe évoquent les objectifs de calendrier de la CNSA et la difficulté de réaliser une analyse qualitative sur une période relativement courte. Aussi, une synthèse de la littérature sur cette question pourrait être plus adaptée en termes de faisabilité et permettrait d'obtenir des éléments de connaissance sur les principaux freins et motivation à s'engager dans des actions de prévention.

Il serait intéressant de pouvoir mesurer l'effet levier des actions de prévention mises en place dans le cadre de la loi pour la rendre lisible. Il est important pour le groupe de pouvoir évaluer les actions mises en œuvre et la politique publique menée. Pour cela, il est donc utile d'avoir un socle d'indicateurs qui permettent de repérer l'apport des CDF. Les résultats de l'évaluation pourraient être mis en rapport avec les moyens investis par la CNSA. Une publication récente de l'Irdes porte sur les liens entre le niveau de fragilité et les dépenses de santé ([pour consulter l'étude](#)).

Il serait également intéressant de pouvoir mesurer la satisfaction des bénéficiaires.

L'idée d'avoir une cohorte de personnes âgées est évoquée. Il serait intéressant de pouvoir suivre les personnes âgées sur une durée de 3 ans pour mesurer les effets des actions de prévention.

➤ ARS

Marie-Laure RONGÈRE évoque le contexte actuel pour l'ARS qui se met en place dans le cadre de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes. Deux directions sont concernées par le projet : la direction de l'autonomie et la direction de la santé publique. Un travail sur l'identification d'indicateurs pertinents et partagés par les partenaires semble une étape nécessaire et utile. En outre, la synthèse de la littérature sur les freins à participer aux actions de prévention serait intéressante. Elle évoque un travail réalisé en Ille et Vilaine sur la situation sociale des 60 ans et plus. Il s'agit du diagnostic réalisé par le Compas dans le cadre de la CDF pour ce département : [« Prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60ans et plus et soutien aux proches aidants : synthèse générale du diagnostic sur les initiatives et les perspectives »](#). Marie-Laure RONGÈRE rappelle que la Loi ASV prône une convergence des réflexions et des initiatives.

➤ **DRDJSCS**

Laurence CASTET indique que le Plan régional Sport santé bien-être va entrer dans sa phase d'évaluation. L'étape est importante puisque le groupe de travail aura pour mission de construire un nouveau plan à l'échelle de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes. Des prestataires seront reçus prochainement par la DRDJSCS pour l'évaluation des porteurs de projets qui ont mis en place des actions. Il s'agira d'une évaluation du plan et des actions menées.

Un des 4 axes du plan concerne les personnes âgées et notamment « la promotion et le développement des activités physiques et sportives dans un but de maintien de l'autonomie pour les personnes avançant en âge résidant à domicile, voire résidant en EHPAD ».

Marguerite DUPÉCHOT demande s'il serait possible d'identifier dans chaque département un référent sur les personnes âgées qui pourrait répondre aux évaluateurs du plan. Cela pourrait être une personne en charge de la gérontologie et de la prévention. En effet, l'évaluation du plan porte également sur la connaissance du plan, pas uniquement sur les actions mises en place. La CDF, installée dans chaque département, représente un lieu unique où sont réunis l'ensemble des interlocuteurs qui pourrait être le bon interlocuteur pour la DRDJSCS.

La DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes a développé un Guide régional des structures proposant du sport-santé (Activités Physiques à visée thérapeutique pour les personnes porteuses d'une maladie chronique) et du sport-loisir-bien-être (Lutte contre l'inactivité physique et maintien du capital santé) accessible au grand public [ici](#).

➤ **Conseil départemental de l'Allier**

David BARAGOIN indique que pour son département préfigurateur en 2015, la démarche de diagnostic a déjà été réalisée. Un logiciel est en cours de développement avec l'appui de la Maia pour que chaque porteur d'action puisse saisir des informations sur les actions développées, leurs dates : c'est une sorte de calendrier partagé.

Les différents outils déployés par les CDF (méthodologies, outils technologiques de recensement des actions de prévention...) devraient être partagés et diffusés dans un but de diagnostic partagé et pour permettre les comparaisons.

➤ **Observatoire régional de la santé d'Auvergne (ORS)**

Sylvie MAQUINGHEN indique que l'ORS n'a pas d'attente particulière sur la thématique de la prévention de la dépendance des personnes âgées. En tant que partenaire de la PFoss, l'ORS peut venir en appui sur l'expertise, notamment pour l'identification et la définition d'indicateurs, la constitution d'une cohorte...

➤ **Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (Onaps)**

Corinne Praznocy précise que l'Onaps a une vocation nationale mais peut également réaliser des études au niveau local qui pourront ensuite être déployées et profitables au niveau national.

Deux projets sont en cours au sein de l'Onaps, en lien avec la prévention de la dépendance des personnes âgées :

- en partenariat avec les ORS Auvergne et Rhône-Alpes un projet d'étude sur les villes de Clermont-Ferrand et Valence porte sur la marche active et l'usage du vélo dans différents groupes de la population, notamment les personnes âgées. Ce projet est centré autour de l'adaptation du logement et de la ville. Il est prévu de recruter des personnes âgées pour ce projet qui est actuellement en attente de financements.
- l'autre étude réalisée dans la ville de Clermont-Ferrand traite de l'usage du vélo électrique par différents groupes de la population, notamment les personnes âgées de plus de 60 ans. L'objectif est d'observer si l'usage du vélo électrique maintient ou augmente le niveau d'activité physique des personnes.

Concernant l'idée de constitution d'une cohorte de personnes âgées évoquée par les partenaires PFoss, Corinne Praznocy précise que l'Onaps, en tant qu'association, est à la disposition du groupe pour l'appuyer dans cette démarche, en lui servant notamment de socle juridique, pour les démarches à réaliser auprès de la Cnil... L'Onaps a, par ailleurs, le projet de constituer une cohorte d'étudiants auprès de l'Université d'Auvergne afin de mesurer le niveau d'activité physique dans un objectif de lutte contre la sédentarité.

➤ **Direction régionale du service du contrôle médical d'Auvergne (DRSM)**

Gaëlle CAUVIN précise que la DRSM n'a pas d'attentes spécifiques sur la thématique de la prévention de la perte d'autonomie. La DRSM en tant qu'expert et fournisseur des données de l'assurance maladie peut venir en appui aux travaux du groupe.

➤ **URIOPSS Auvergne-Limousin**

Vanessa MAISONROUGE indique que l'Uriopss peut, via ses adhérents, être pour la PFoss un appui pour le recensement des actions. L'Uriopss peut également venir en aide à ses adhérents dans le cadre de la mise en place d'actions de prévention, notamment l'Uriopss peut proposer un appui technique pour le déploiement d'actions innovantes.

➤ **Conseil départemental de la Haute-Loire**

Matthieu BOYER, en tant que pilote Maia, est en charge de la mise en place de la conférence des financeurs dans son département où le diagnostic et le recensement des actions n'ont à ce jour pas encore été initiés.

➤ **Conseil départemental du Cantal**

Michel LAFLORENCIE indique qu'un appel à prestataire va être réalisé pour élaborer le diagnostic départemental. Il souhaiterait pouvoir bénéficier de l'expérience des départements préfigurateurs et obtenir des éléments pour orienter au mieux le diagnostic dans son département. Une réunion des partenaires de la CDF du Cantal est prévue en septembre.

Détermination d'orientations de travail

Après échanges, le groupe retient trois pistes de travail à engager dans le cadre de la PFoss.

- À partir de la littérature, réaliser une synthèse sur les freins existants ou au contraire les motivations chez les personnes âgées à s'engager dans des actions de prévention de la perte d'autonomie. Ce travail est intéressant car il permettrait d'avoir un socle de connaissance sur cette question, qui pourrait ensuite être traitée à un niveau territorial plus fin.

Une revue de la littérature sur l'accès innovant aux aides techniques serait également intéressante (technicothèque, domotique...), car un véritable besoin existe de la part des personnes âgées et la question se pose de savoir comment les accompagner pour accéder aux biens et services de la silver économie. La CNSA a besoin d'avoir des éléments pour structurer la silver économie.

La coordinatrice de la PFoss sera chargée de ce travail de documentation et de restitution synthétique.

- Identifier un socle d'indicateurs (15-20 indicateurs) qui permettront de repérer/mesurer les apports des CDF et les bénéficiaires des actions de prévention déployées. En outre, des indicateurs communs permettraient également de pouvoir se comparer.

Le groupe de travail sera chargé de la partie technique, à savoir réfléchir aux données à utiliser, définir la date/millésime des données utilisées, la périodicité de mesure... Pour réaliser ce travail, au préalable, chaque conférence des financeurs sera invitée à identifier 3 ou 4 thèmes qu'elle juge extrêmement importants ou idées phares sur lesquels elle souhaiterait avoir des éléments d'information ou une meilleure connaissance et sur lesquels elle souhaiterait avoir un suivi ou une lisibilité sur 3 à 5 ans.

La coordinatrice de la PFoss proposera au groupe PFoss une note présentant le projet PFoss et indiquant les « consignes » à suivre pour les CDF. Une fois amendée par le groupe de travail, cette note sera diffusée aux CDF des départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui auront la possibilité de répondre avant fin septembre. Le groupe se réunira en octobre 2016 pour entamer le travail de définition des indicateurs pour répondre aux besoins des CDF.

- Développer une action-recherche sur la constitution d'une cohorte ou d'un panel de personnes âgées pour un suivi longitudinal. Les modalités de faisabilité d'une cohorte de personnes âgées seront étudiées par la coordinatrice de la PFoss avec l'appui de l'Onaps et de l'ORS. Une éventuelle proposition sera faite au groupe lors de la prochaine réunion en octobre 2016.

Dans le cadre de la région Auvergne-Rhône-Alpes, une attention particulière sera portée aux travaux des pôles de recherche sur le thème de la prévention de la perte d'autonomie.

Calendrier

La prochaine réunion du groupe est fixée le **lundi 17 octobre à 9h30**. Elle se tiendra à la DRDJSCS, à Clermont, 2^{ème} étage, salle 204. Cette réunion aura pour principal objectif de réfléchir sur un socle d'indicateurs communs qui permettent de répondre aux attentes des CDF.

Cette réunion pourrait également être l'occasion :

- d'aborder la faisabilité de constituer une cohorte de personnes âgées ;
- de présenter quelques éléments sur les freins à s'engager dans les actions de prévention.